

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	281 278	182 771	98 507	124 941
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	103 248	57 896	45 352	46 493
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 865 505	2 300 569	564 936	649 883
Autres immobilisations corporelles	380 026	374 513	5 513	3 866
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	84 160		84 160	28 611
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 714 217	2 915 749	798 468	853 794
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	409 741	74 498	335 242	232 194
En-cours de production (biens et services)	900 859		900 859	608 653
Produits intermédiaires et finis	625 542	130 098	495 445	492 250
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	16 338		16 338	29 215
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	438 965		438 965	661 158
Autres créances	82 567		82 567	39 168
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	332 803		332 803	264 536
Charges constatées d'avance (3)	66 689		66 689	81 159
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 873 504	204 596	2 668 908	2 408 332
Frais d'émission d'emprunt à étaler	20 468		20 468	
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 608 189	3 120 345	3 487 844	3 262 126

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	400 000	400 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	100 295	100 295
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	40 000	40 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 646	58 162
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	34 317	6 483
Subventions d'investissement	601 179	727 853
Provisions réglementées		
Total I	1 240 437	1 332 794
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	19 100	20 000
Total II	19 100	20 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	879 080	947 178
Emprunts et dettes diverses (3)	325 000	325 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 423	256 313
Dettes fiscales et sociales	394 940	374 504
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 864	6 336
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	2 228 307	1 909 332
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	3 487 844	3 262 126
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 037 524	1 004 356
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 190 783	904 976
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs	325 000	325 000
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

AAS
Société par actions simplifiée au capital de 400 000 euros
Siège social : 35 Rue de Champigny ZI CHACE, 49400 BELLEVIGNE-LES-CHATEAUX
305273773 RCS ANGERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 JUIN 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 34 317,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **34 317,16 euros**

Un prélèvement sur les réserves

- sur le compte « primes d'émission, de fusion et d'apport » **31 037,33 euros**
- sur le compte « autres réserves » **64 645,51 euros**

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à **130 000,00 euros**

A titre de dividende global à l'Associée Unique **130 000,00 euros**
Soit 5,20 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 26 juin 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 130 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31.12.2022	/	/	/
31.12.2021	128 000 euros	/	128 000 euros
31.12.2020	125 000 euros	/	125 000 euros

Certifié conforme
La Présidente



CERTIFIÉ CONFORME

Annexe

COMPTES CERTIFIÉS CONFORMES

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dover', is written over a faint, circular watermark. The signature is stylized with a long horizontal stroke extending to the right.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AAS INDUSTRIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 3 487 844 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 34 317 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 2 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de produits finis et en-cours sont valorisés au coût de production, ce qui exclut les frais généraux non imputables à la production.

Les frais de développement ou prototypage entrant dans le coût de pré-industrialisation des pièces fabriquées pour le compte des clients et liés à des commandes effectives de ces derniers sont comptabilisés en produits en-cours et donc incorporés au coût de production des pièces à produire sur plusieurs exercices.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	277 198	4 080		281 278
Immobilisations incorporelles	277 198	4 080		281 278
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	96 033	7 214		103 248
- Installations techn., matériel et outillage industriels	2 823 469	42 036		2 865 505
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	15 702			15 702
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	360 313	4 011		364 323
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 295 517	53 261		3 348 778
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	28 611	55 549		84 160
Immobilisations financières	28 611	55 549		84 160
ACTIF IMMOBILISE	3 601 327	112 890		3 714 217

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	4 080	53 261	55 549	112 890
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	4 080	53 261	55 549	112 890

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste
Virements vers l'actif circulant
Cessions
Scissions
Mises hors service

Diminutions de l'exercice

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	152 257	30 514		182 771
Immobilisations incorporelles	152 257	30 514		182 771
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	49 541	8 355		57 896
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 173 587	126 983		2 300 569
- Installations générales, agencements aménagements divers	15 702			15 702
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	356 446	2 364		358 811
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 595 276	137 702		2 732 978
ACTIF IMMOBILISE	2 747 533	168 216		2 915 749

Notes sur le bilan

Stocks

Les frais de développement se rapportant à des coûts d'industrialisation de pièces fabriquées liées à des commandes clients, en stock en fin d'année, sont comptabilisés en travaux en-cours

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 672 381 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	84 160		84 160
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	438 965	438 965	
Autres	82 567	82 567	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	66 689	66 689	
Total	672 381	588 221	84 160
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	41 555
Autres créances	
Disponibilités	
Total	41 555



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 204 596 EURO.

La méthode de dépréciation est la suivante :

Les taux de rotations

Le système GPAO calcule la rotation de stock sur un horizon 7 ans en utilisant l'historique des mouvements référence par référence.

Les taux de dépréciation

Taux rotations	Taux dépréciation
0 %	100 %
>0.0 % - 1.00 %	90 %
>1.0 % - 2.50 %	80 %
>2.5 % - 5.00 %	60 %
>5.0 % - 7.50 %	40 %
>7.5 % - 10.00 %	20 %
> 10 %	0 %

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 400 000 EURO décomposé en 25 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 228 307 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	879 080	166 556	549 744	162 780
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	325 000		223 397	101 603
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	613 423	613 423		
Dettes fiscales et sociales	394 940	394 940		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 864	15 864		
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	2 228 307	1 190 783	773 141	264 384

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

68 099

(**) Dont envers les associés

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	879 080	879 080	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	879 080	879 080	

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 194
Dettes fiscales et sociales	163 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	202 737

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	66 689
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	66 689

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	3 618 476	73 756	3 692 232
Ventes de produits intermédiaires	818		818
Ventes de produits résiduels	5 483		5 483
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 412	5 483	7 895
TOTAL	3 627 190	79 239	3 706 429

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 300 EURO

Honoraire des autres services : 0 EURO

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	45 471		45 471
+ Résultat exceptionnel	-11 154		-11 154
- Participations des salariés			
Résultat comptable	34 317		34 317

(*) comporte les crédits d'impôt

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2019, la société SAS AAS INDUSTRIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRPE LECOMTE INDUSTRIES MECANIKES.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 30 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	5	
Ouvriers	18	
Total	30	

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	695 687
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	669 897
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de matériel	879 080
Autres engagements donnés	879 080
Total	2 244 664

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1 321 234		1 321 234
Cumul exercices antérieurs			618 222		618 222
Dotations de l'exercice			243 818		243 818
Amortissements			862 040		862 040
Cumul exercices antérieurs			483 350		483 350
Exercice			222 254		222 254
Redevances payées			705 604		705 604
A un an au plus			172 320		172 320
A plus d'un an et cinq ans au plus			469 070		469 070
A plus de cinq ans			11 808		11 808
Redevances restant à payer			653 197		653 197
A un an au plus			2 663		2 663
A plus d'un an et cinq ans au plus			10 461		10 461
A plus de cinq ans			3 575		3 575
Valeur résiduelle			16 699		16 699
Montant pris en charge dans l'exercice			238 991		238 991

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2022

La société a souscrit une assurance couvrant partiellement le paiement des indemnités de fin de carrière. Cette souscription a pour conséquence de mutualiser l'engagement de versement des capitaux de fin de carrière en contrepartie de versement de cotisations.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 126 803
EURO